



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

ASSOCIATION

**A ramener en Mairie complété
1 mois à l'avance**

Demande de prêt des locaux municipaux

OBJET DE LA MANIFESTATION

DATE.....

NOM de l'ASSOCIATION

Adresse

Mail

Téléphone

- Salle Polyvalente -Chèque de caution 150 € (ordre Trésor Public)

- Local de la Pinède -Chèque de caution de 200 € (ordre Trésor Public)
 (AVEC électricité)

**Souscription obligatoire d'une assurance par l'organisateur avec
le nom de la salle louée et la date de la location.**

La Commune se réserve la priorité d'occupation des salles pour l'organisation de manifestations municipales.

Le
Signature

La Mairie



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

ASSOCIATION

**A ramener en Mairie complété
1 mois à l'avance**

Demande de Prêt de Matériel

► MATERIEL RESERVE pour le :

► OBJET de la manifestation :

- NOM
- Association
- Adresse
- Téléphone
- Mail

CAVE :

	<u>Stock disponible</u>	<u>Quantité Demandée</u>
<input type="radio"/> Plateaux en 3.70 m (12 personnes)	: 18	
<input type="radio"/> Plateaux en 1.85 m	: 10	
<input type="radio"/> Tréteaux	: 80	
<input type="radio"/> Chaises	: 70	

► A venir retirer en Mairie par vos propres moyens

AUTRE :

- Grilles d'Exposition : 12
- Bars : 02
- Barnum : 01 grand (6x3)
03 petits (3x3)
- Tonneaux : 20
- Coffret Electrique : 01

► Chèque de caution de 150.00 € à l'ordre du Trésor Public

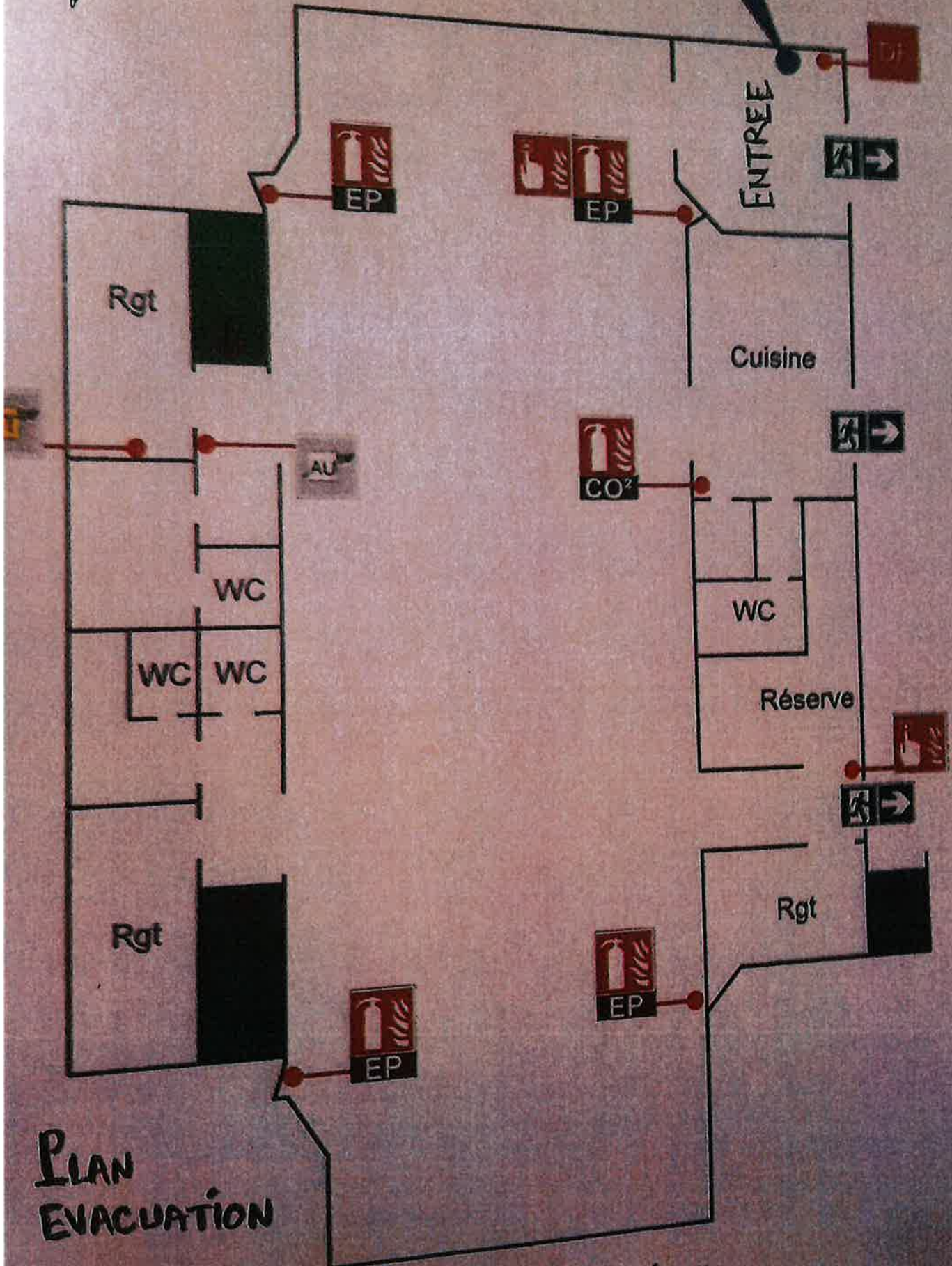
Nous ne pouvons garantir le prêt de matériel que dans la limite du stock disponible.

Le
Signature

La Mairie

Manifestation :
Date :
Signature :

Vous êtes ici



PLAN
EVACUATION

« Rez-de-Chaussée »